

Licence des logiciels

Objectifs :

- *Non rivalité de l'information, existence de lois régissant la détention et la circulation de données numériques*
- *Distinguer différents type de licences (libres ou propriétaires).*

1. Introduction

Visionnage de la vidéo sur le site de creative commons.

<http://creativecommons.fr/sbsdsdfgds/>

Décryptage de la vidéo autour du vocabulaire utilisé :

Non gouvernemental	
non lucratif	
contenu	
interopérable	
non exclusive	
droits des utilisateurs	

2. Le vocabulaire des licences

Définir les termes de vocabulaire suivants :

Propriété intellectuelle

Droit d'auteur

Copyright

Copyleft

--

3. Travail pratique

Présentation par binôme, vous choisirez deux licences différentes par groupe. Vous veillerez à ce que toutes les licences des différents groupes soient également différentes.

Pour chaque licence, vous rédigerez une fiche d'identité de celle-ci qui tient compte des éléments suivants :

- Une introduction de la licence ;
- Un descriptif précis en trois points :
 - ce qu'on peut faire ;
 - ce qu'on ne peut pas faire ;
 - ce qu'on doit faire.
- Un aparté sur des exemples de logiciels ou de données protégés par cette licence ;
- La mention de licence libre ou propriétaire devra figurer clairement.

Les licences :

1. Cecill ; 2. GNU GPL ; 3. Apache ; 4. Creative common ; 5. X11 ; 6. Public Eclipse ; 7. MPL (Mozilla Public Licence) ;	8. Dropbox Terms of Service ; 9. MIT License (Expat) ; 10. BSD ; 11. GFDL ; 12. Art Libre ; 13. Microsoft Windows.
--	---